Candidats et élus politiques en situation de handicap

Handéo dresse un état des lieux

handéo

Méthode par entretien : 15 entretiens avec des candidats ou des élus en situation de handicap pour les élections municipales

Toutes les personnes en situation de handicap ne souhaitent pas candidater. Lorsqu'elles se présentent à une élection, elles peuvent avoir des ressources sur lesquelles s'appuyer, mais elles sont aussi confrontées à de nombreux freins :

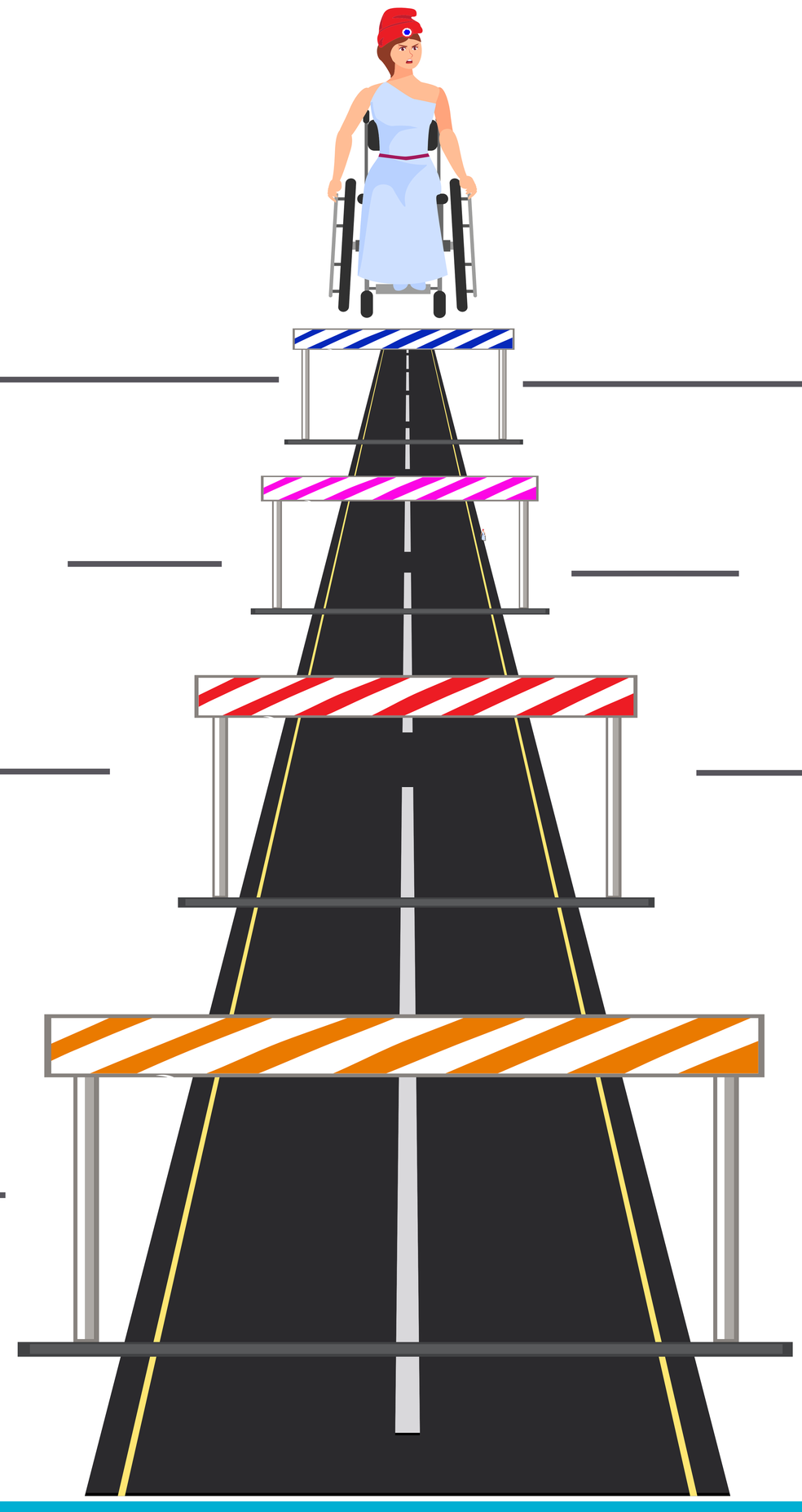

- Difficulté à se construire un réseau social (repli sur soi, inégalité d'accès aux études et à l'emploi, etc.)
- Inéligibilité des personnes avec une mesure de protection (articles L.O. 129, L. 200, L. 230 L.O. 481, L.O. 508 et L.O. 536)
- Problématique d'accès de certains lieux ou équipements
- Aides financières inexistantes ou limitées
- Inadaptation ou insuffisance de l'offre de transport
- Temps de trajet allongé
- Inaccessibilité de l'information ou de certains supports et documents de travail
- Majoration de la fatigabilité (la fatigue de la campagne et de l'exercice du mandat vient se surajouter à celle liée au handicap)
- Hypersensibilité sensorielle pour certaines personnes
- Représentations négatives et stigmatisation des handicaps
- Difficulté pour gérer les aides humaines au regard de l'organisation de la campagne ou du mandat électoral

Recommandations

Supprimer les articles de lois interdisant l'éligibilité des majeurs sous tutelle ou sous curatelle

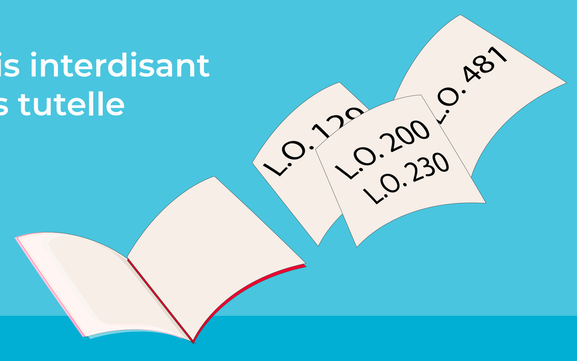

Faciliter la participation et l'implication des candidats en situation de handicap dans les campagnes électorales, par exemple, en déplafonnant le remboursement des frais de campagne pour les besoins supplémentaires liés au handicap

Faciliter l'ensemble des activités d'un élu en situation de handicap (participation aux réunions, transmission des documents, préparation des débats, etc.)
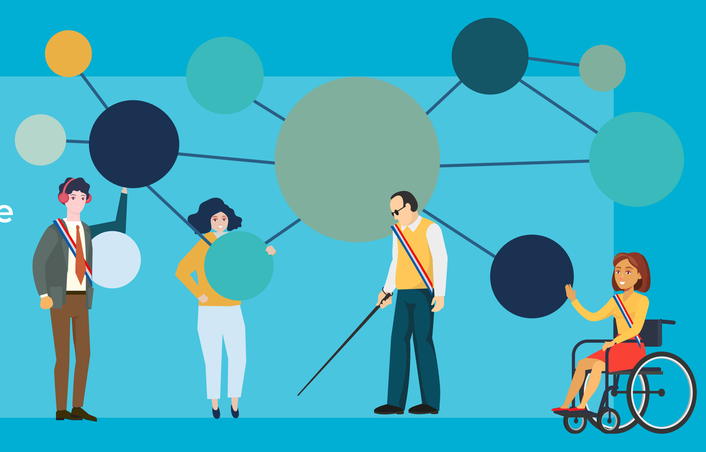
Faciliter le partage d'information et le partage d'expérience entre les candidats et les élus en situation de handicap